

Rapport d'activité 2025





01.

Les bases 2024/2025

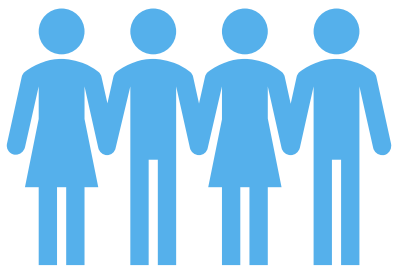


1.1 Projet de Service



Elaboration du Projet de Services 2024-2028

Le projet de Service formalise un **état des lieux**, un **diagnostic** de notre environnement, et une **ambition partagée sur 5 ans en lien avec le PRST**, pour **prioriser nos actions au service des entreprises adhérentes et de leurs salariés.**



- Le projet de Service a été **élaboré en 2024 par la CMT (Commission médico-technique)** lors de 5 réunions : 12 janvier, 2 février, 16 février, 8 mars, 29 mars.
- La démarche d'élaboration du projet de service a été **accompagnée lors des différentes réunions par le cabinet O Tempora.**
- **Soumis à la Commission de contrôle** qui a rendu un avis favorable à l'unanimité **Approuvé par décision unanime du Conseil d'administration** du 24 avril 2024.

Suivi du Projet de Service 2024-2028



Plus qu'une obligation réglementaire pour les SPSTI, le projet de Service constitue un véritable **outil de pilotage** de nos actions

- une priorisation des axes de la **politique de prévention** des risques professionnels
- un **cadre d'action commun à toutes les équipes** pour répondre aux besoins des adhérents.
- **Doté d'un Comité de Pilotage** qui suit l'avancée des travaux des groupes du Projet de Service.

5 Axes de prévention

Renforcer la culture de prévention en entreprise

Agir de manière ciblée sur les risques

Accompagner les entreprises et les salariés dans la prévention de la désinsertion professionnelle

Ouvrir la santé au travail sur la santé publique

Renforcer ou développer des démarches pour soutenir la prévention et le travail d'équipe

17 Thématiques portées par les groupes du Projet de Service

Les premières actions concrètes



LE RADON

Un risque en milieu professionnel à évaluer !

Animation de campagnes de santé publique 2025

- **Journée de la santé de la Femme (mars)**
Sensibilisation aux risques cardio-vasculaires et hygiène de vie
Atelier d'initiation aux gestes de premiers secours
- **Mars Bleu**
Webinaire d'information sur le cancer colorectal

Prévention du risque Radon

- **Réalisation d'une vidéo explicative sur le Radon** et mise à disposition sur notre plateforme [YouTube](#)
- **Réalisation d'un questionnaire** pour aider l'entreprise à évaluer ce risque professionnel



1.2 L'agrément



Le dossier d'agrément

- **Obligation légale** : L'agrément est **délivré par la DREETS**.
Il garantit que notre Service **respecte les exigences réglementaires** en matière de gouvernance, de compétences et de qualité.



- **Objectif principal** : S'assurer que notre SPSTI est en capacité de **répondre aux missions définies par la loi du 2 août 2021**.
- **Contenu du dossier** : Projet de Service pluriannuel, moyens humains et techniques, conformité des centres médicaux, partenariats avec les autres acteurs de la prévention, organisation de la gouvernance, démarche qualité et actions de prévention mises en œuvre.

La décision d'agrément



**La DREETS NOUVELLE AQUITAINE
a renouvelé l'agrément au SSTI 33 pour 5 ans
par décision du 30/07/2024.**



1.3 Nouvelle classification dans la branche



Nouvelle classification des emplois



Mise en place d'une nouvelle classification (ancienne classification depuis 2013)

Objectifs :

- Prendre en compte les évolutions de la profession
- Renforcer la visibilité des possibilités d'évolution professionnelle de nos professionnels

Nouvelle structure :

- Rattachement des emplois occupés avec les 30 emplois repères issus de la négociation
- Les 21 classes anciennes (1-21) deviennent 13 classes nouvelles (A-M)

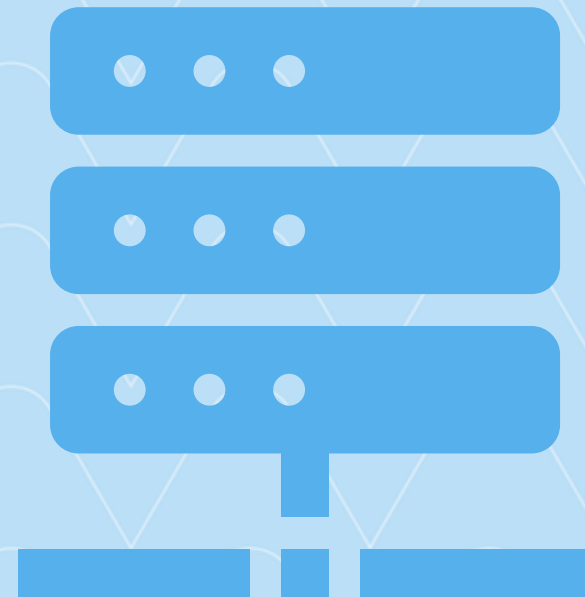
Présentation aux instances et au personnel du SSTI 33 :

- Présentation au CSE le 26/09/24 – Avis favorable rendu le 30/10/24
- Suivi d'une présentation à l'ensemble du personnel

Notifications individuelles : chaque salarié a reçu un courrier individuel indiquant son nouveau positionnement au 01/01/2025



1.4 Sécurisation et modernisation de nos outils informatiques



Des investissements importants : sécurité et modernité



Hébergement de nos serveurs dans un Data center certifié HDS



Renforcement de la cyber sécurité : double authentification, sensibilisation continue au Phishing



Recrutement d'un informaticien dédié à l'infrastructure informatique et à la maîtrise des logiciels métiers



Changement de notre interface de logiciel métier : PULSE



1.5 La certification



Certification des SPSTI

La certification SPEC 22-17 est née de la volonté de professionnaliser et d'harmoniser les actions des SPSTI :



Loi du 2 août 2021

Renforce la notion de prévention primaire au sein des entreprises



Décret 2022-653 du 25 avril 2022

Précise le contenu minimal obligatoire de l'offre de services rendus aux entreprises.



REFERENTIEL : CERTIFICATION
AFNOR SPEC 2217



La certification SPEC 2217 en bref :

- Elle atteste de la **qualité des services rendus** des SPSTI aux entreprises adhérentes
- Elle garantit que chaque SPSTI offre en contre partie de l'adhésion **une offre socle de services** :
 - Prévention primaire
 - Suivi individuel de santé
 - Maintien en emploi
- Elle valorise notre **engagement qualité**, notre capacité à proposer **des actions concrètes** pour améliorer la santé au travail.

Validation du 1^{er} niveau de certification



3 NIVEAUX À ATTEINDRE :



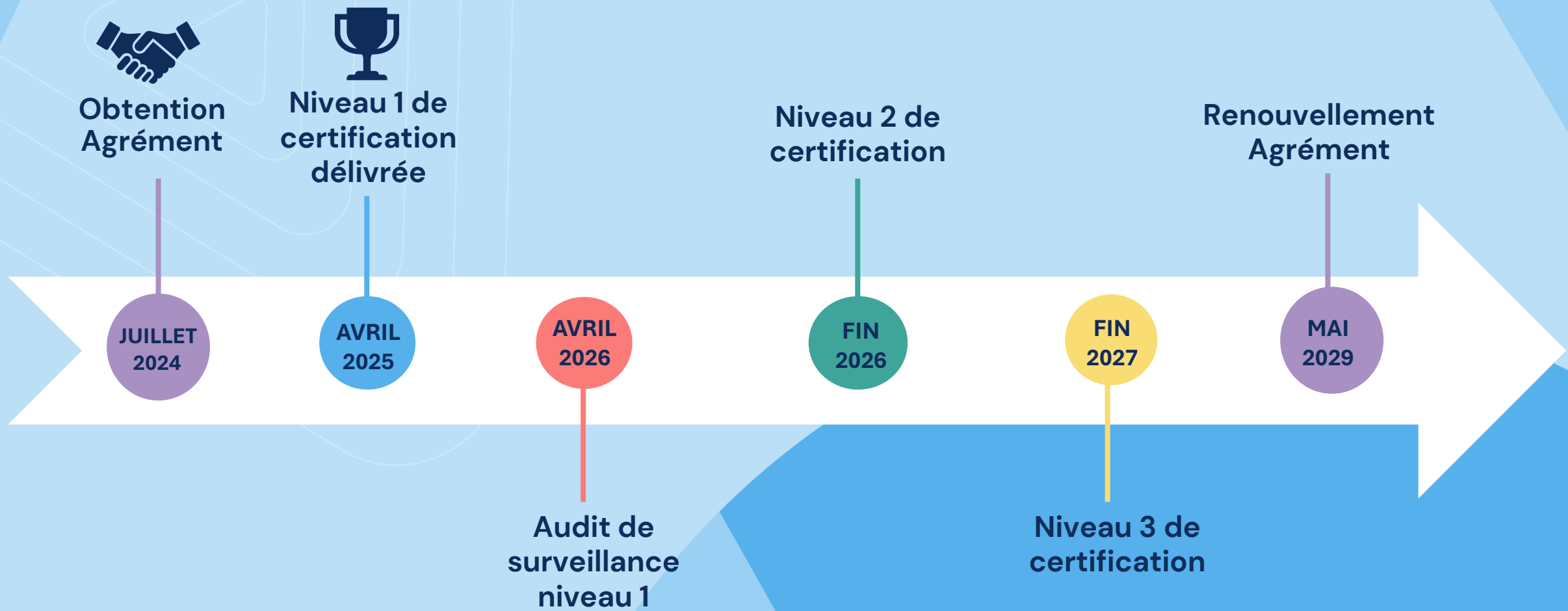
LE NIVEAU 1 « ENGAGEMENT »

Il correspond à une phase d'engagement des procédures par le SPSTI, par la mise en œuvre des moyens humains, organisationnels et fonctionnels que le service a déployés pour répondre aux exigences.



Le SSTI 33 a été **audité par QUALIANOR** les 15, 16 et 17 avril 2025.
Le SSTI 33 a **obtenu le 1^{er} niveau de certification** sans aucune non-conformité dans le délai fixé par la loi.

1^{er} niveau atteint, et après ?





02.

Rapport d'activité 2025





2.1 Nos adhérents



Adhérents et salariés : nombre et répartition



6 148 adhérents

pour 102 682 salariés suivis

**73 % d'adhérents
de 1 à 10 salariés**

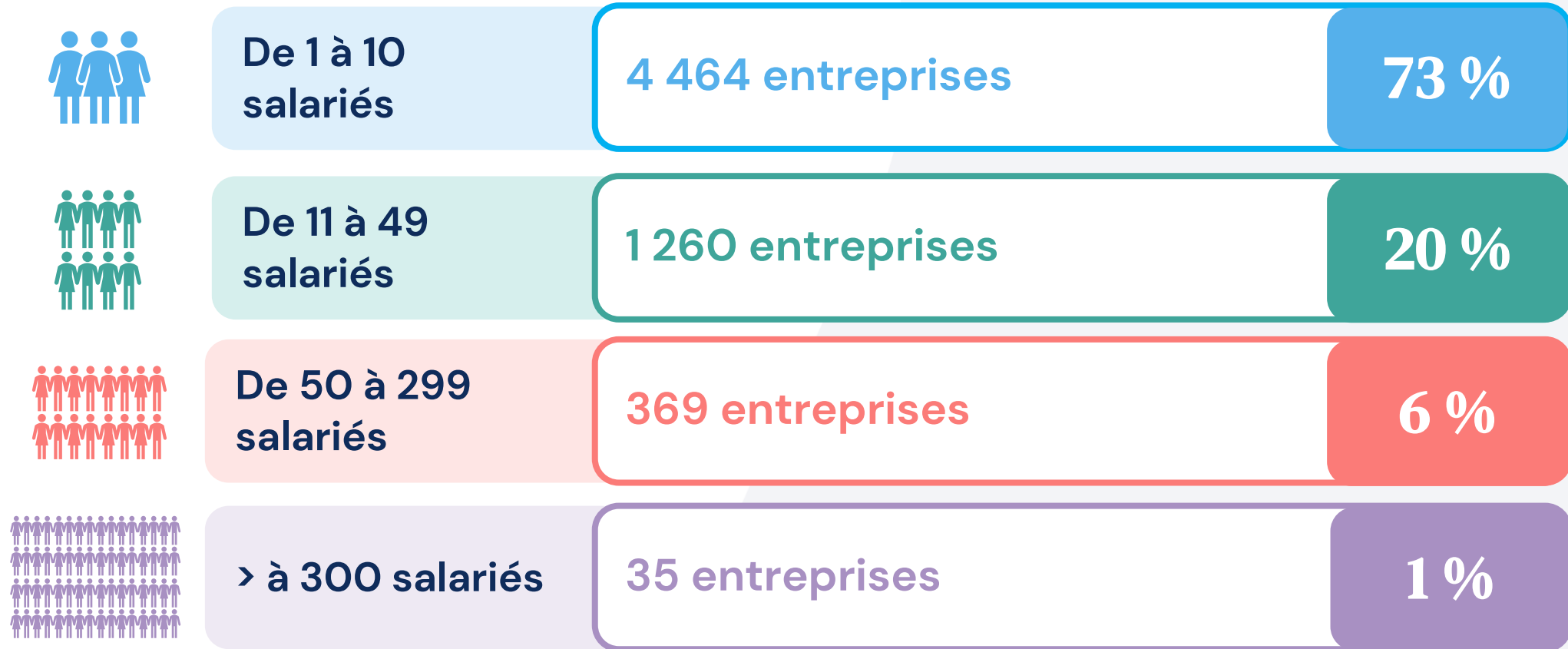
pour 14 % des salariés suivis

**7 % adhérents
de + de 50 salariés**

pour 60 % des salariés suivis

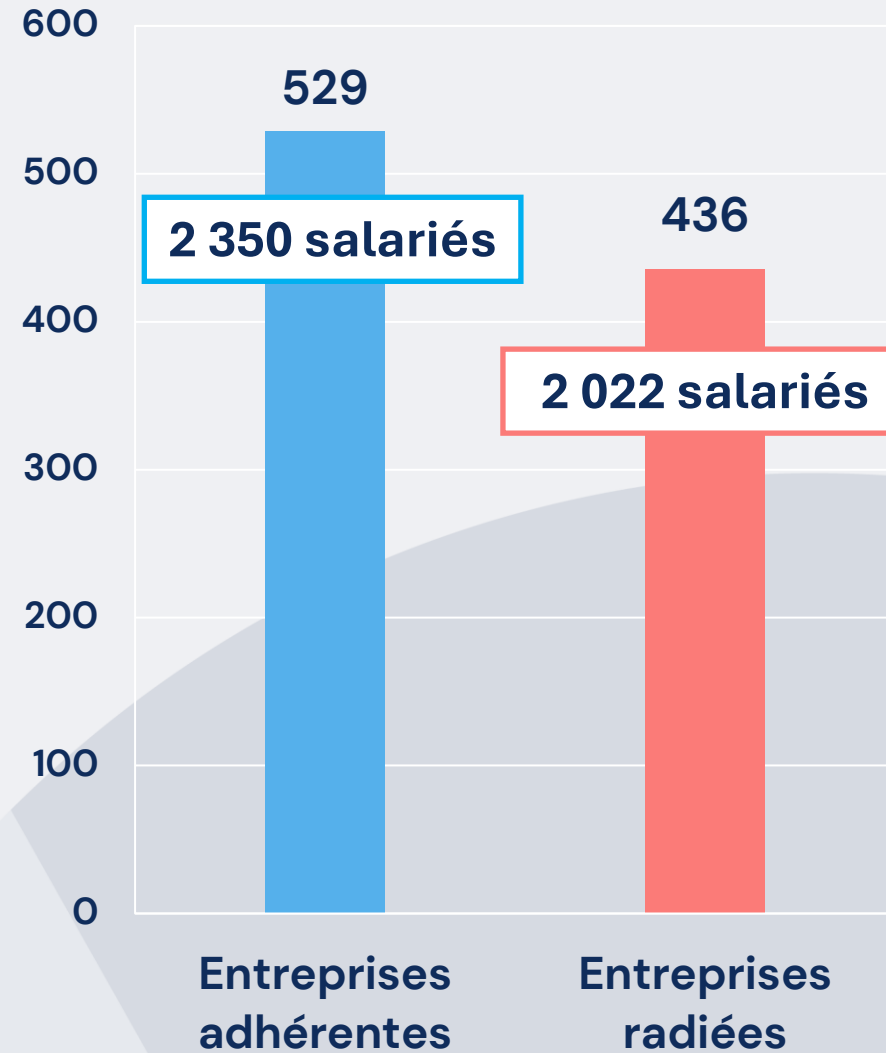


Entreprises et salariés : répartition par taille d'entreprise



Au total : 6 148 adhérents

Turn-over des adhérents en 2025



Principaux secteurs d'activité



29 %

Services

(35 500 salariés suivis)



21 %

Médico Social

(27 000 salariés suivis)



21 %

**Commerces
& Artisans**

(13 500 salariés suivis)



17 %

Industrie & BTP

(16 000 salariés suivis)



2.2 Nos équipes



Nos équipes au 31/12/2025 : 81 collaborateurs



23 Médecins du travail
(dont 6 collaborateurs
médecins et 2 Dr. Juniors)

18 Assistantes
médicales

19 Infirmiers en Santé
au Travail



5 Intervenants en
Prévention des Risques
Professionnels (IPRP)

6 Conseillères
en prévention

9 Fonctions supports

1 Formatrice SST (Sauveteur
Secouriste du Travail)

Nos centres : compétence géographique



8 centres
médicaux



1 centre
annexe
(Arès)

Les Fiches d'entreprise



FICHE D'ENTREPRISE
Extrait du Répertoire de l'Article 6423-07 et du Répertoire du Travail

Entreprise établie le : Par :
Révisée le : Par :
Adresse du Travail :
Adresse :
N° adhérent :
Code NAF :

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

Date de création :
Activité :
Téléphone :
@ :
Personne rencontrée :
Fonction :
Convention collective :
CHSCT :
CP :
[Historique de travail](#)

Sélection du personnel

	CDI	CDD	Interim	Apprenti	TOTAL
Hommes					
Femmes					
TOTAL					

Travailleurs handicapés :
[Les différents postes au sein de l'entreprise](#)

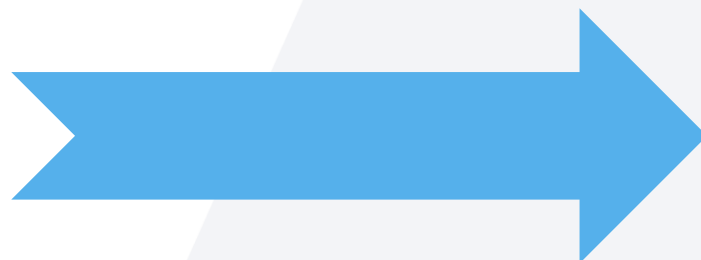


72 421 salariés
concernés
soit **71 %** de
l'effectif suivi



46 %
des entreprises
concernées
sont des TPE

4 088
fiches d'entreprise
existantes



1 561
fiches réalisées en 2025

Actions et webinaires



ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL DES ERGONOMES

186 demandes réceptionnées



WEBINAIRES/SENSIBILISATIONS D'INFORMATION

238 adhérents participants
1 589 travailleurs



2.3

Synthèse de l'activité des professionnels de santé



Synthèse de l'activité Santé au Travail

SUIVI DES SALARIÉS

102 682 salariés suivis

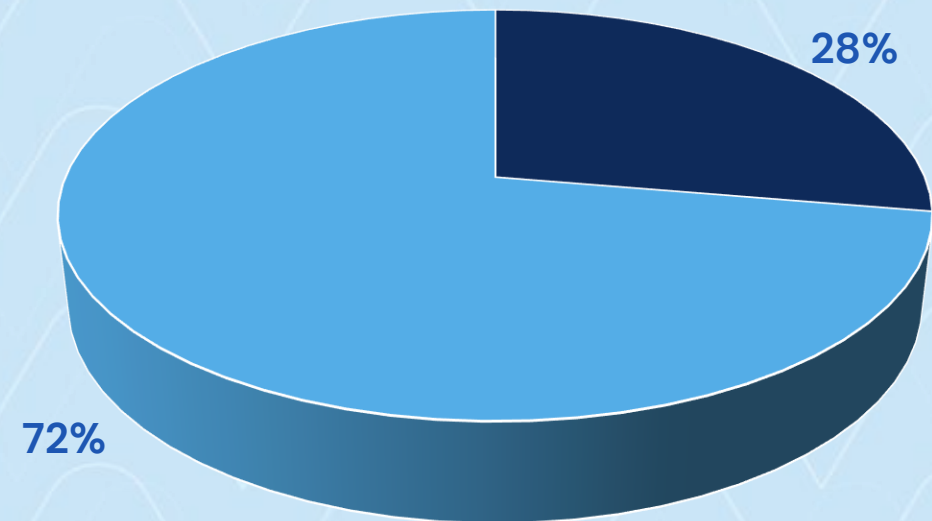
48 304 visites réalisées

LES INAPTITUDES

795 inaptitudes constatées représentent
0,77 % des salariés suivis



RÉPARTITION PAR TYPE DE VISITE



■ Périodique ■ Non périodique

Effectifs suivis par le SSTI 33 : 102 682 salariés



SIS

Suivi Individuel Simple

80 019

Salariés

78 % des salariés suivis

SIA

Suivi Individuel Adapté

4 897

Salariés

5 % des salariés suivis

SIR

Suivi Individuel Renforcé

17 766

Salariés

17 % des salariés suivis

Examens cliniques effectués



Nombre d'examens selon la nature des examens réalisés en 2025 ⁽¹⁾	Réalisés par un médecin	Réalisés par un infirmier ⁽²⁾	Total	Dont téléconsultations
Visites d'embauche	6 034	11 570	17 604	421
<i>VIP initiales</i>	2 407	11 557	13 964	
<i>Examens médicaux d'embauche</i>	3 640		3 640	
Visites périodiques	6 823	6 502	13 325	548
<i>VIP périodiques</i>	2 741	4 230	6 971	
<i>Visites intermédiaires pour les SIR</i>	79	2 235	2 314	
<i>Examens périodiques d'aptitude</i>	4 040		4 040	
Visites pour ANCIMA⁽³⁾				
Visites de pré reprise	4 035		4 035	132
Visites de reprise	4 829	318	5 147	226
Visites à la demande	6 860		6 860	826
<i>Dont demande du salarié</i>	2 837		2 837	
<i>Dont demande de l'employeur</i>	1 601		1 601	
<i>Dont demande du médecin du travail</i>	2 422		2 422	
Visites de mi-carrière	368	933	1 301	49
Visites post-exposition en cours de carrière	32		32	0
Visites post-professionnelles				
Total	29 031	19 273	48 304	2 202
Taux d'absentéisme aux visites	%	%	%	

Examens cliniques effectués - prescrits



15 454

Tests visuels

723

Dépistages urinaires

4 454

Audiométries



1 032

Questionnaires (sommeil,
consommation de produits)

11 853

Plaquettes de prévention
commentées

2 782

Examens complémentaires
prescrits

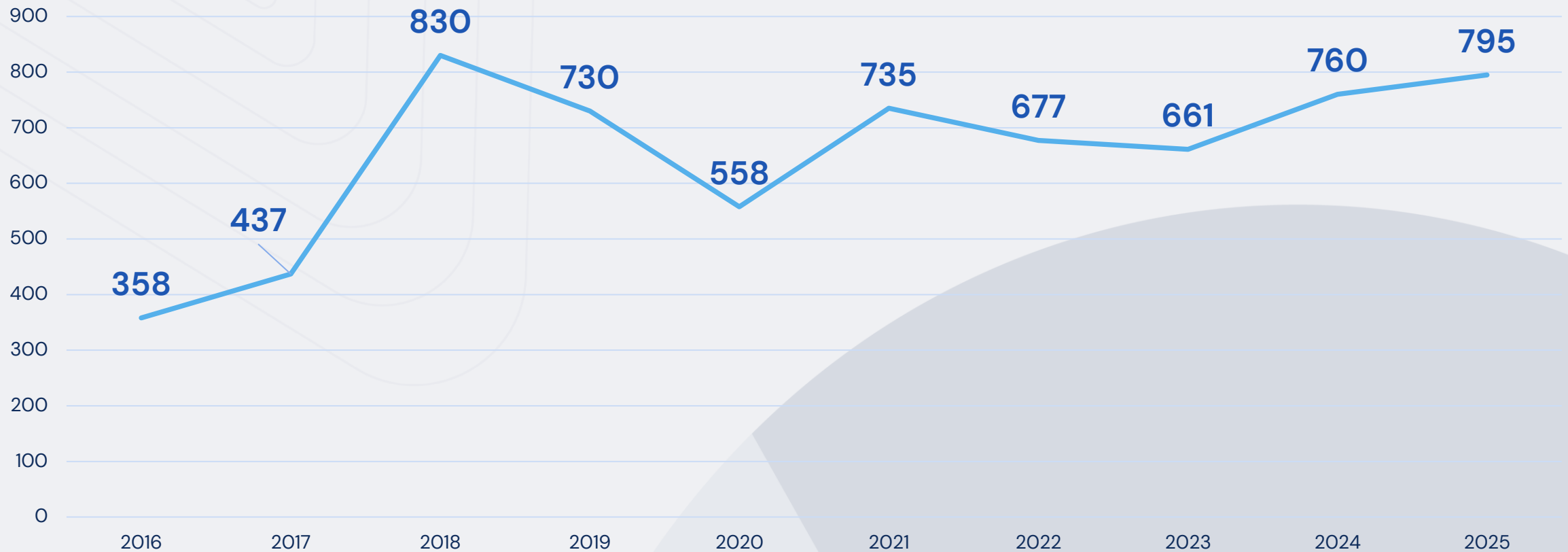
1 218

Spirométries

Inaptitudes 2025



NOMBRE DE SALARIÉS DÉCLARÉS INAPTES : ÉVOLUTION 2016-2025



Enquête interne sur les inaptitudes



Stabilité des chiffres au fil des ans.



Population concernée : prédominance féminine, âge > 50 ans, faible niveau d'étude, métiers peu qualifiés.



Augmentation des actions de **prévention de la désinsertion professionnelle** = 1 des 3 axes de l'offre socle des SPSTI.



Actions de maintien en emploi

Prévention de la désinsertion



7 267

aménagements
de poste



2 369

orientations vers un
partenaire extérieur

(Cap emploi, MDPH, service social,
Médecin traitant...)



262

salariés pris
en charge par un
psychologue du travail



558

salariés pris en charge
par une assistante
sociale

Déploiement de notre Cellule PDP depuis mars 2022



OBJECTIFS : Repérer en amont les situations à risques de désinsertion professionnelle et prévenir l'usure professionnelle



Accompagnement collectif

(sensibilisation, communication entreprises)



Accompagnement individuel

(expertise sur les outils ou dispositifs de PDP les plus adaptés à la situation du travailleur)



Développement de partenariats

avec l'ensemble des acteurs de PDP

Assurance maladie/Carsat

**Acteurs de la compensation
du handicap et de la réadaptation**

(Cap Emploi, AGEFIPH, MDPH, UEROS, autres)

Acteurs de l'emploi et de la formation

(CEP, réseau EVA, Transitions Pro, etc.)



2.4

Les actions en milieu de travail



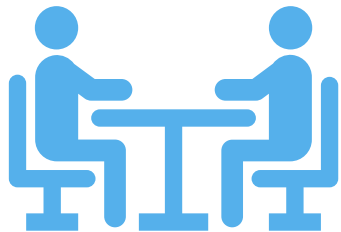
Actions en Milieu de Travail



AMT réalisées en 2025 Selon les types d'AMT (Thésaurus AMT moyens)	Nombre d'AMT	Nombre d'établissements bénéficiaires
Analyse	658	418
Animation de campagnes d'information et de sensibilisation ⁽¹⁾	292	160
Conseil	6 018	6 018
Accompagnement à la rédaction ou la mise à jour du DUERP	132	124
Fiche d'entreprise ⁽²⁾	895	895
Dont FE réalisée pour les nouveaux adhérents	174	174
Métrologie	21	13
Participation au CSE / CSSCT / CLIN	102	71
Aide au suivi du plan d'action	3	3
Autre (Rédaction, suivi, formation...)	623	353
Total	8 744	8 055



Actions en milieu de travail de la psychologue du travail



262

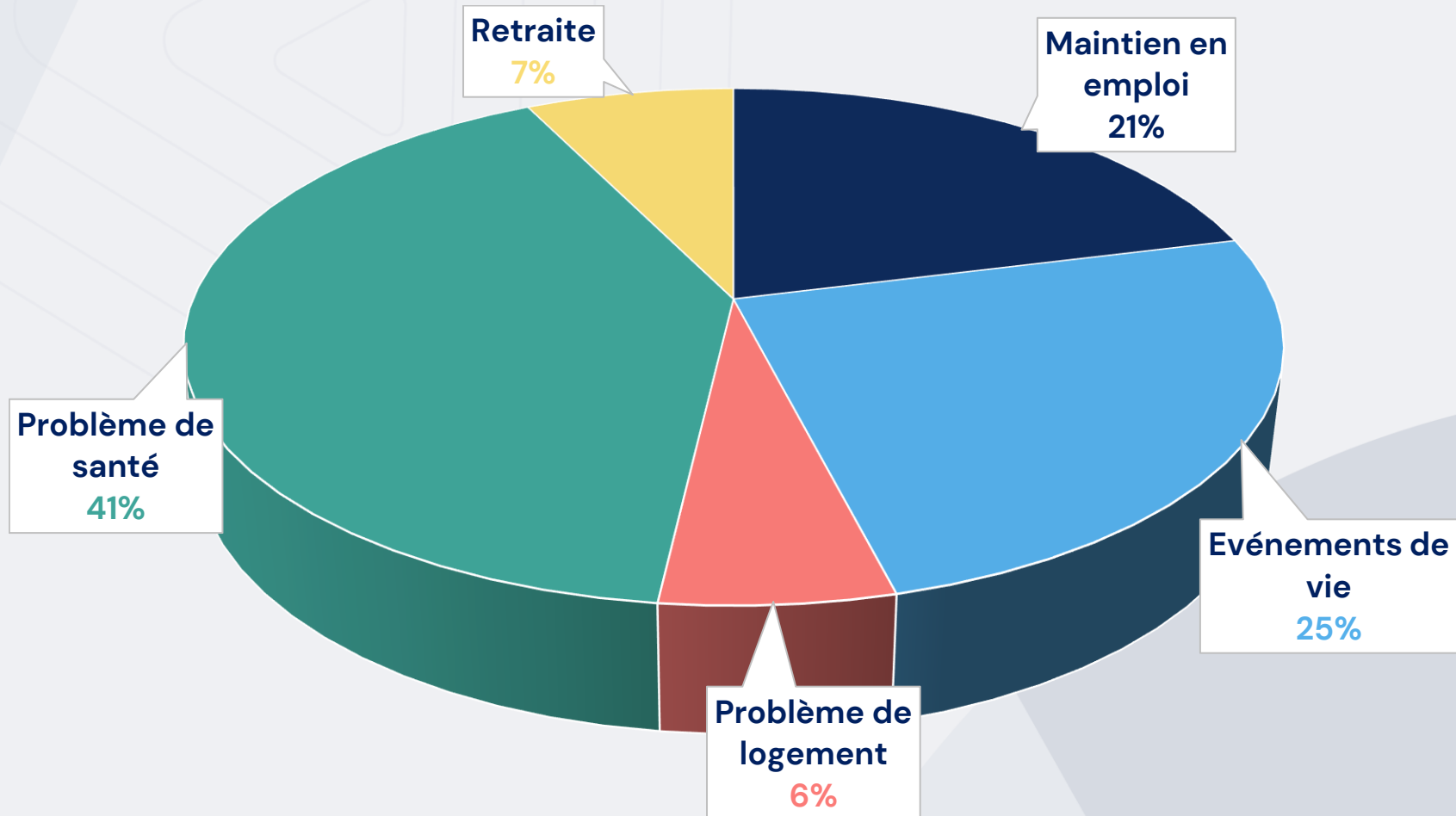
**Entretiens
individuels**



65

**Démarches
collectives**
(décès, conflits, RPS,...)

Accompagnement social



627
entretiens réalisés

Dont **57** orientations
« Maintien en emploi »

Dont **558** orientations
« Dossier psychosocial »

Formations SST

Sauveteur secouriste du travail



FORMATIONS

Formations
Initiales (FI) :

177 salariés formés
(28 sessions)

Mise à jour des
compétences (MAC) :

221 salariés
(36 sessions)

TOTAL : 398 Salariés

SENSIBILISATIONS

- Sensibilisations à l'utilisation d'un défibrillateur
- Sensibilisations "Gestes et postures"

TOTAL : 102 Salariés

Autres actions



**Vaccination
et conseils**



**Sensibilisation
aux risques
professionnels**



**Handicap
maintien en emploi**



**Veille sanitaire
et réglementaire**



**Conseils en
organisation des
secours**



**Éducation
sanitaire**



**Conseils organisationnels,
psychosociaux, économiques...**



2.5

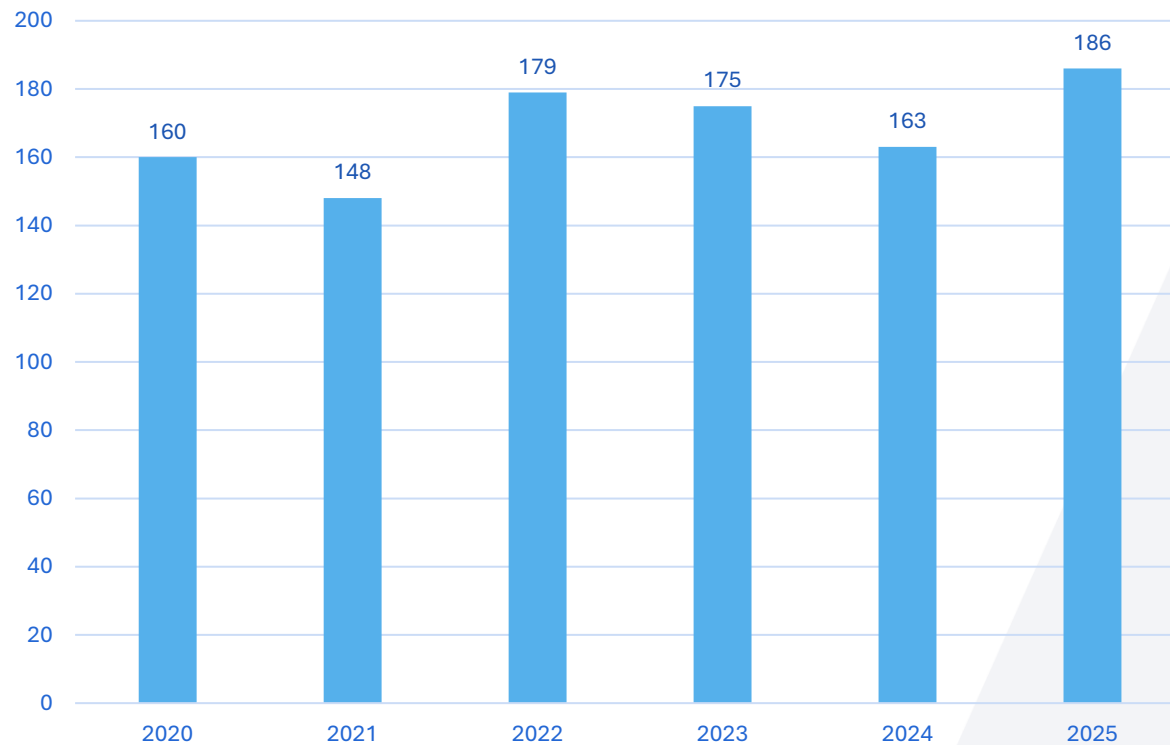
Rapport d'activité des ergonomes



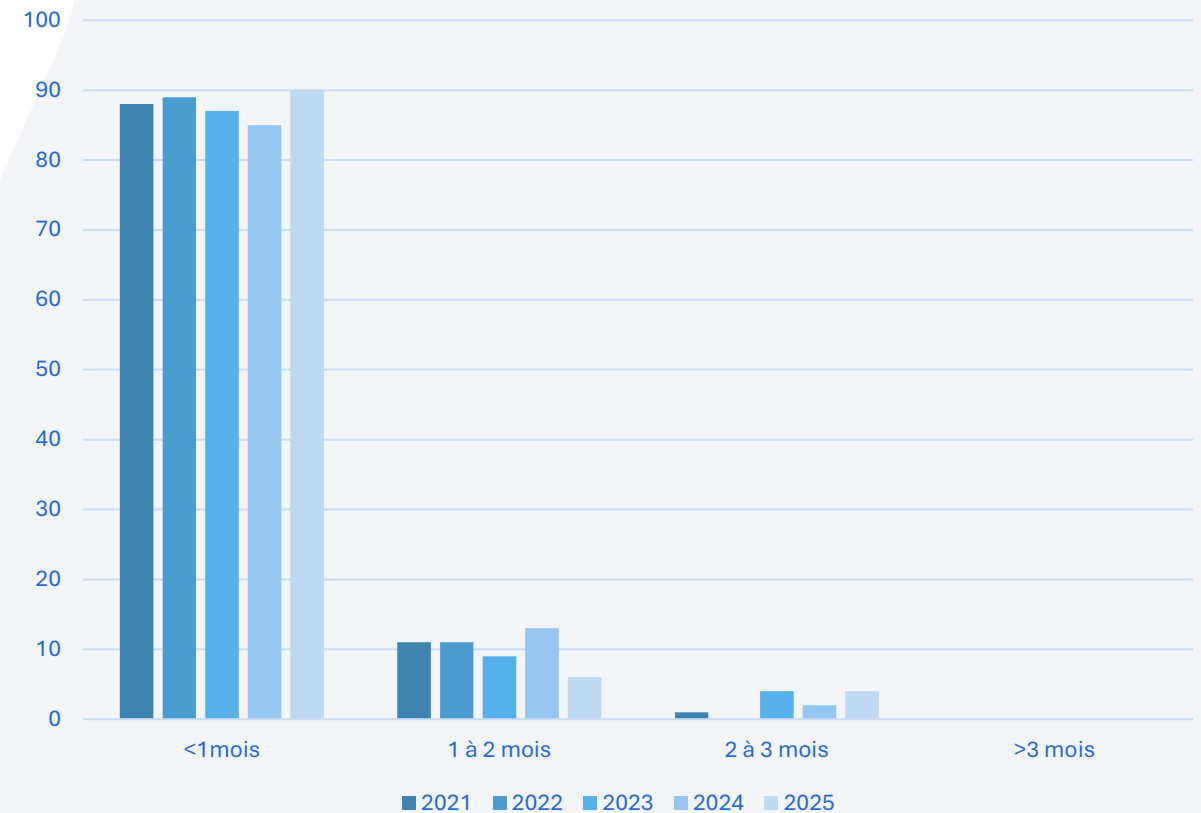
Évolution des demandes du pôle ergonomie



ÉVOLUTION DU NOMBRE DES DEMANDES



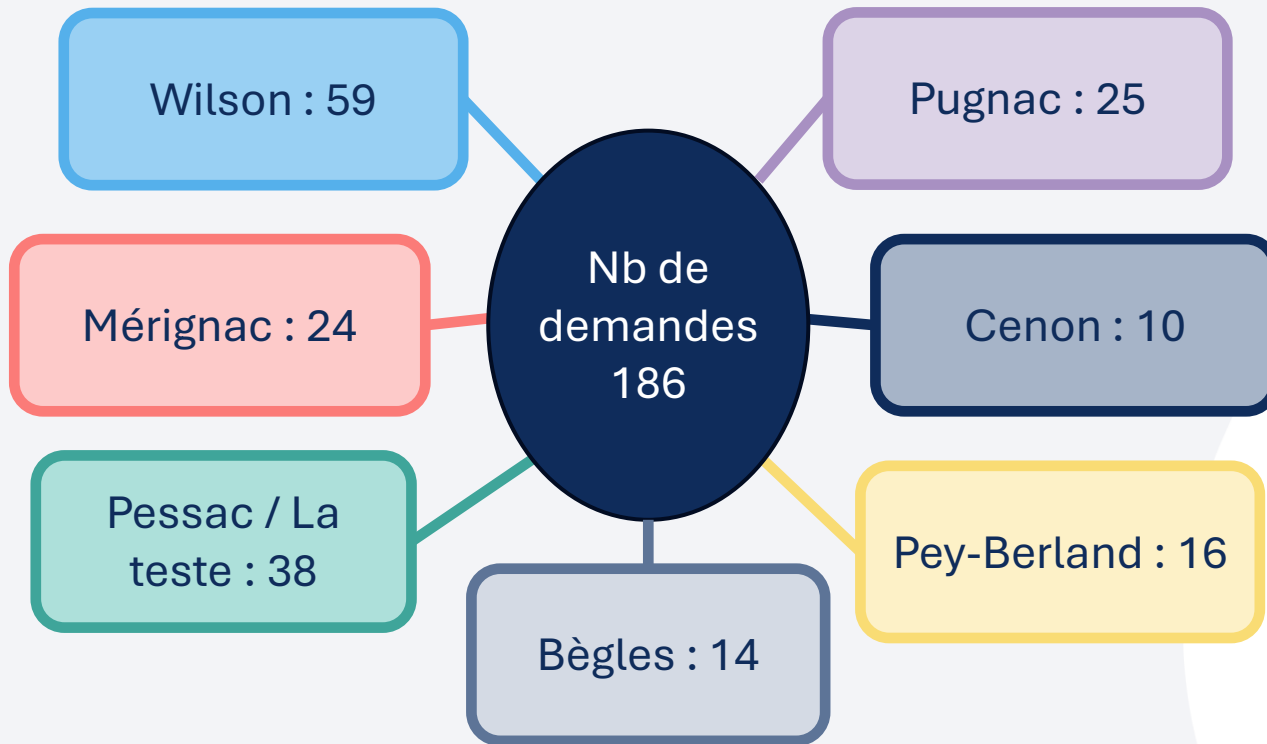
DÉLAI DE PREMIER CONTACT À LA RÉCEPTION DE LA DEMANDE



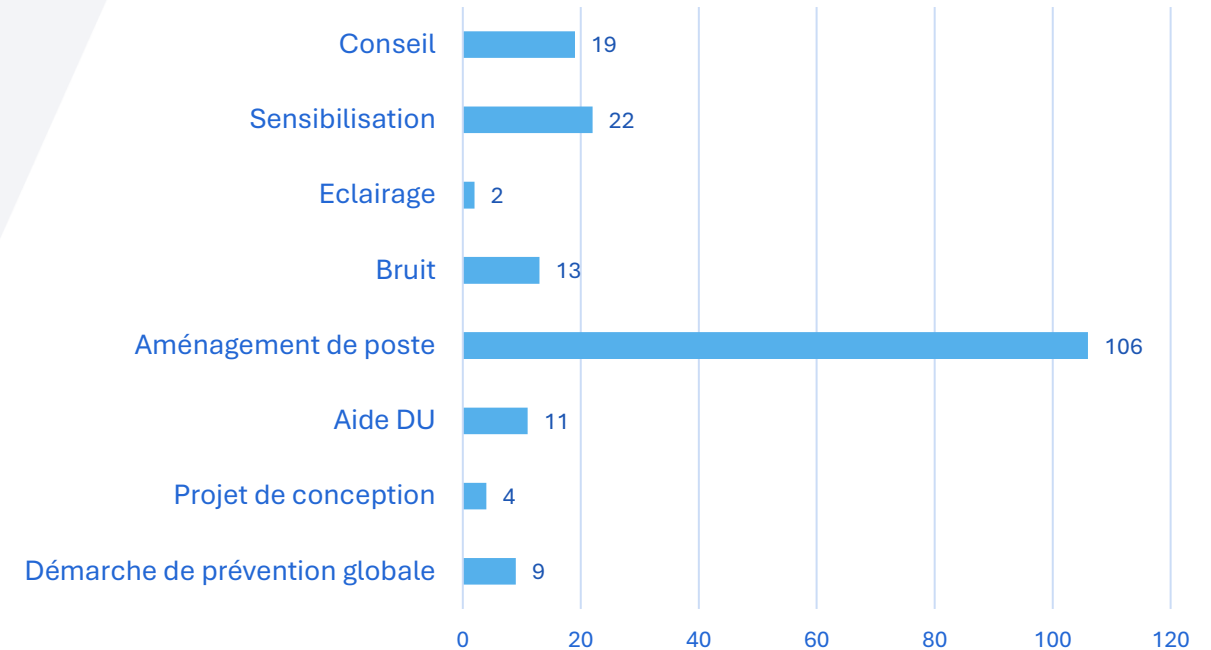
Répartition des demandes (2025)



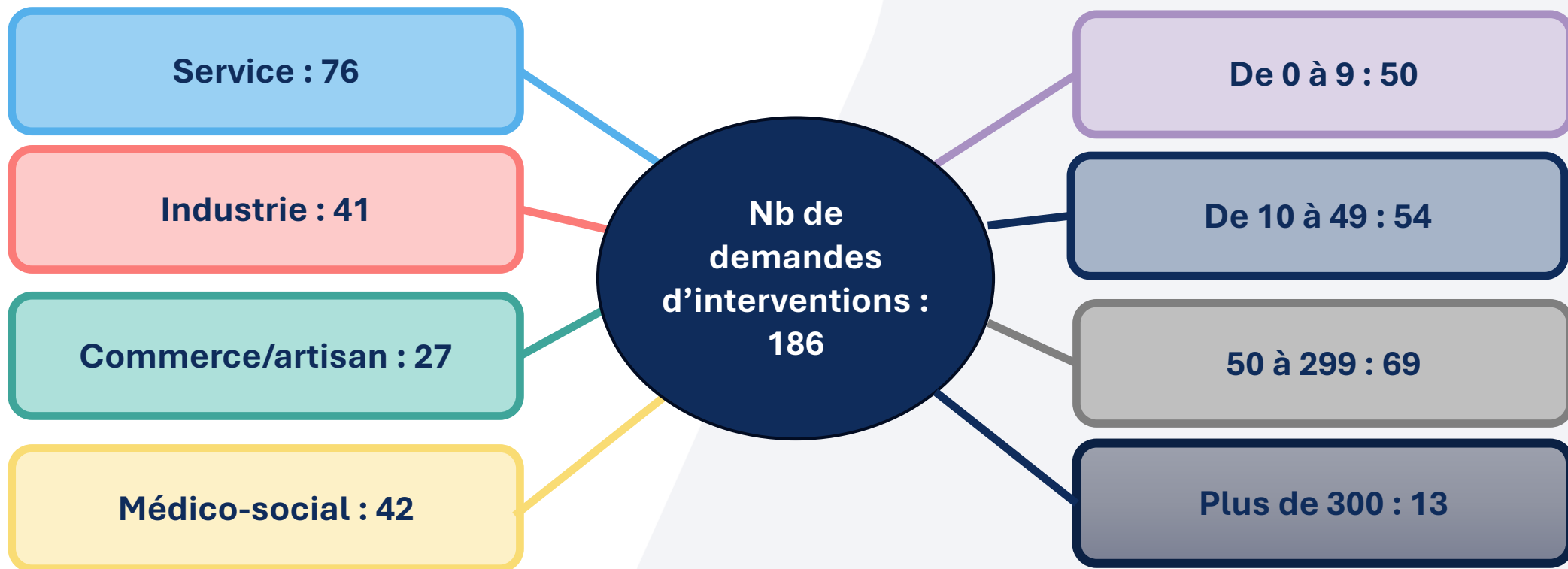
RÉPARTITION DES DEMANDES 2025 EN FONCTION DES SECTEURS GÉOGRAPHIQUES



RÉPARTITION DES DEMANDES 2025 EN FONCTION DE LA NATURE DE L'INTERVENTION



Répartition des demandes en fonction du secteur d'activité et de la taille d'entreprise (2025)



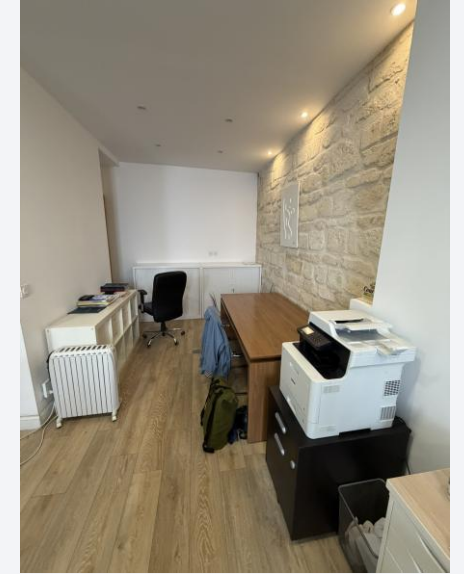
Exemples d'intervention : EXEMPLE 01



CONTEXTE :

- Cabinet de courtage spécialisé en gestion de patrimoine, en assurances et en placements financiers, dédié aux chefs d'entreprises et aux professions libérales
- Assistance à l'aménagement des bureaux existants

SIMULATIONS :



Aménagement 1



Aménagement 2



Aménagement 3

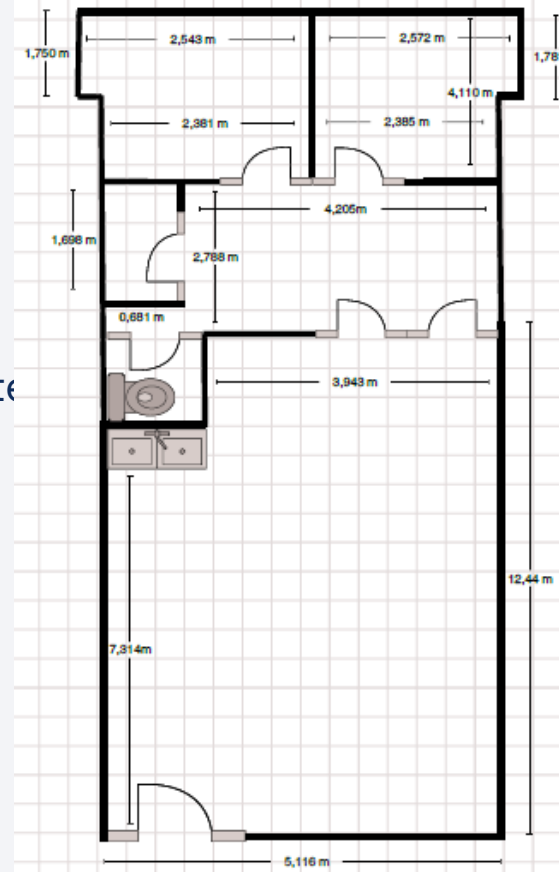


Exemples d'intervention : **EXEMPLE 02**

CONTEXTE :

- Lieu de travail de 9 personnes.
- Equipe d'experts indépendants en achats d'énergie, qui accompagne les entreprises, copropriétés collectives, et même les particuliers dans la maîtrise de leurs dépenses d'électricité et de gaz.

SIMULATIONS :



Exemples d'intervention : EXEMPLE 03



CONTEXTE :

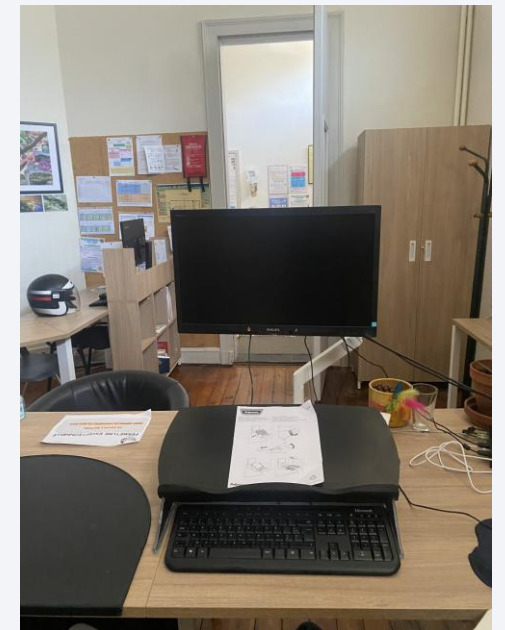
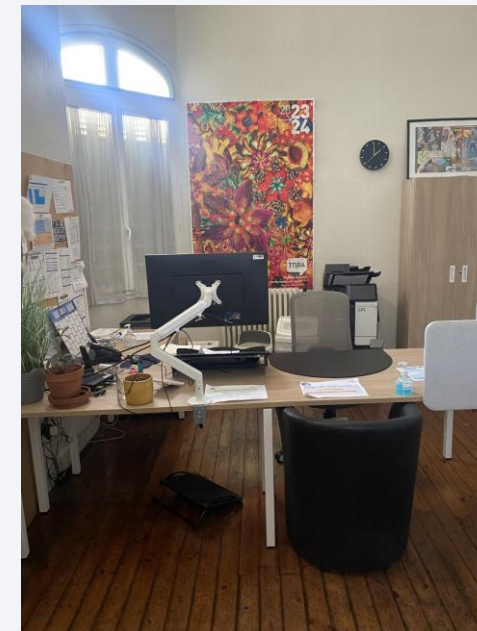
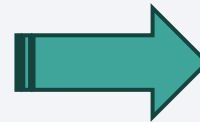
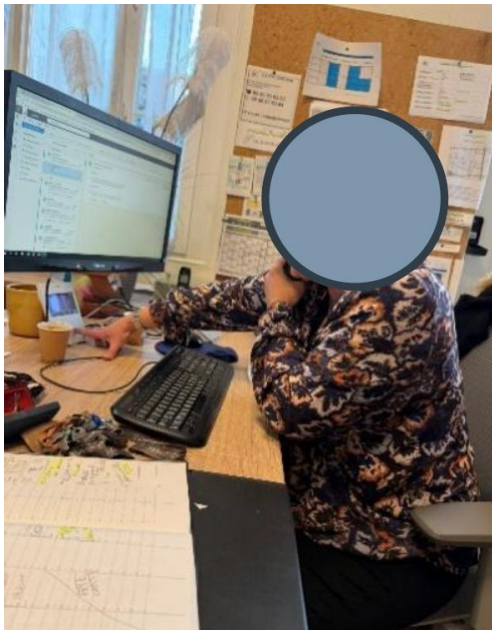
- Le médecin du travail souhaite un avis ergonomique de l'installation au poste de travail pour une salariée souffrant du membre supérieur droit.

DIAGNOSTIQUE :

Saisie lors d'appels téléphoniques
Deux activités distinctes
Consultation écran/documents
Sollicitation lors de l'ouverture du bâtiment

ORIENTATION :

- Optimiser les espaces
- Mise en place d'un casque téléphonique
- Disposer d'un support écran
- Mettre en place un porte-document avec tablette coulissante



Merci de votre attention !



SSTI 33 PRÉVENTION ET SANTÉ
AU TRAVAIL – VOTRE PARTENAIRE
PRÉVENTION DE PROXIMITÉ

Contactez-nous : nos équipes sont
mobilisées pour vous accompagner !
www.ssti33.org | contact@ssti33.fr



Le SSTI 33
appartient au
réseau Présanse